

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16240**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur Diplômé de l'Ecole Pour l'Informatique et les Techniques Avancées (EPITA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole pour l'informatique et les techniques avancées (EPITA) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'EPITA

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires du titre d'Ingénieur de l'EPITA exercent leur activité dans les principaux domaines des technologies du numérique :

- Systèmes d'Information ;
- Systèmes, réseaux et sécurité ;
- Systèmes Embarqués ;
- Multimédia ;
- Télécommunications ;
- Sciences Cognitives ;
- Traitement d'Images et Calcul scientifique ;
- Global IT management.

Leurs activités professionnelles peuvent être regroupées dans les grandes familles suivantes :

- **Pilotage, organisation et gestion des évolutions du système d'information** : cette famille regroupe tous les métiers qui touchent à la mise en cohérence organisationnelle et fonctionnelle des SI.
- **Management de projets** : cette famille regroupe les métiers qui pilotent, suivent et coordonnent les projets de développement, déploiement d'infrastructure ou de méthodes informatiques, risques, etc.
- **Gestion du cycle de vie des applications** : cette famille regroupe les métiers liés à la conception, au développement et à la réalisation technique et applicative des projets.
- **Mise à disposition et maintenance en condition opérationnelle des infrastructures** : cette famille regroupe les métiers liés à l'étude, la conception, le développement, l'intégration et l'exploitation des infrastructures.
- **Support méthode, qualité et sécurité** : cette famille regroupe les métiers liés à la définition, la mise en place, le contrôle et suivi des normes référentiels qualité, méthode et sécurité, en phase avec la gouvernance de la DSI.
- **Management opérationnel** : cette famille regroupe tous les métiers à responsabilité hiérarchique en termes de ressources humaines, de budget, de décision ou périmètre.

Compétences générales de l'Ingénieur :

CG1. La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée.

CG2. L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique liées à une spécialité.

CG3. La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur: identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et non complètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.

CG4. La maîtrise de l'expérimentation, dans un contexte de recherche et à des fins d'innovation et la capacité d'en utiliser les outils: notamment la collecte et l'interprétation de données, la propriété intellectuelle.

CG5. L'esprit d'entreprise et l'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques, le respect de la qualité, la compétitivité et productivité, les exigences commerciale, l'intelligence économique.

CG6. L'aptitude à prendre en compte les enjeux sociaux, d'éthique, de sécurité et de santé au travail.

CG7. L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes de développement durable.

CG8. L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.

CG9. La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer: exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes, voire la gestion d'entreprise innovante.

CG10. L'aptitude à travailler en contexte international: maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, ouverture culturelle associée, adaptation aux contextes internationaux.

CG11. La capacité à se connaître, à s'autoévaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.

Compétences spécifiques (CS) au Diplôme d'Ingénieur de l'EPITA:

CS1. Concevoir, développer, tester, déployer, intégrer des solutions informatiques complexes ainsi que produire la documentation associée.

CS2. Assurer un support utilisateur, gérer les problèmes et conduire les évolutions des applications informatiques.

CS3. Développer des propositions techniques adaptées au besoin client et développer des plans d'activités,

CS4. Planifier et gérer des projets, mettre en œuvre la gestion des risques, gérer les relations client-fournisseur.

CS5. Assurer l'alignement stratégique métier du point de vue SI.

CS6. Assurer la gouvernance informatique et gérer la sécurité de l'information.

CS7. Assurer la veille technologique et accompagner des changements métier.

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n°99-747 du 30 août 1999

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SSII; Editeurs de logiciel; Cabinets de conseil;

Industrie;

Secteur « Banque, Finances et Assurance »;

E-business;

Recherche;

Secteur des télécommunications;

Autres : Formation, Négoce/Distribution, Administration, Audiovisuel & Média, Jeux vidéo, Santé

Ingénieur d'études

Ingénieur système / sécurité

Ingénieur réseaux

Ingénieur qualité

Ingénieur avant-ventes

Ingénieur support

Ingénieur recherche et développement

Ingénieur d'affaires

Architecte télécoms

Architecte en Systèmes d'information

Consultants, auditeurs

Chef de projet

Chef de produit

Ingénieur technico-commercial

Directeur Technique

Chef d'Entreprise Junior

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Organisation des enseignements :

La formation est assurée en totalité en 10 semestres et le diplôme est délivré lorsque l'élève a validé 300 ECTS et obtenu un score TOEIC supérieur ou égal à 800. Toutefois, la formation à l'EPITA peut se faire en 6 semestres après 4 semestres effectués en CPGE ou DUT/BTS ou université L1, L2 ou bien elle peut se faire en 4 semestres après l'obtention d'un M1 à l'université ou équivalent.

Pour le cycle ingénieur, la répartition en termes de crédits (ECTS) est la suivante :

UE Sciences de base : 36 ECTS

UE Sciences de l'Ingénieur Informaticien : 44 ECTS

UE Connaissances pour l'Entreprise : 24 ECTS

UE Management et Culture de l'Ingénieur : 16 ECTS

Les stages obligatoires représentent 60 crédits ECTS et comprennent :

- Stage technique (4ème année) : 30 crédits ECTS

- Stage ingénieur (5ème année) : 30 crédits ECTS

De plus, une expérience à l'international (séjour académique ou stage) d'au moins un semestre est obligatoire.

Modalités d'évaluation des acquis :

La certification s'appuie sur des évaluations fondées sur la nature des éléments à évaluer. Ainsi des savoirs formalisés auront des modalités d'évaluation majoritairement à composante théorique (partiels, contrôle continu, devoirs surveillés) alors que les savoirs d'action seront évalués selon diverses modalités quasi exclusivement à composante pratique (projets). Les missions en entreprise peuvent eux être

considérées comme des épreuves de synthèse avec mise en situation réelle. Leur évaluation repose alors sur une analyse du travail effectué dans l'entreprise, par l'entreprise, et sur une évaluation de la rédaction de rapports et soutenance orale, par un jury mixte école entreprise. Sur l'ensemble du cursus les évaluations théoriques représentent 35%, pratiques 35% et missions en entreprise 30%.

Pour la VAE, la certification s'appuie sur l'évaluation des compétences globales du référentiel. Le jury évalue les compétences acquises et demande la réalisation d'un travail de synthèse ciblé en fonction des résultats du premier entretien. Une validation de certaines composantes acquises est possible pour une durée donnée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury d'attribution du Titre est présidé par une personnalité extérieure à l'Ecole appartenant au monde économique ou universitaire. Il comprend en plus du Président, le Directeur de l'EPITA, le Directeur des études du Cycle Ingénieur, le Directeur des Relations Entreprises, 2 enseignants responsables de majeures et 4 personnalités extérieures représentant des entreprises significatives du secteur d'activité des diplômés.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Idem que le jury pour la formation sous statut étudiant.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	7 accords de double diplôme avec les USA, le Royaume Uni, le Canada et la Chine. Bi-cursus Master de Recherche avec Paris 10 Nanterre - La défense et Paris 6 - Jussieu - MBA ISG Licences cumulatives avec UVSQ, Paris 5 Descartes et Paris 12 UPEC. 49 accords signés avec notamment les principaux pays d'Europe et d'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique), du Sud (Brésil), l'Asie (Chine, Corée du Sud, Inde), le Moyen Orient (Bahreïn), l'Afrique avec la République d'Afrique du Sud et l'Océanie avec l'Australie.

Base légale

Référence du décret général :

Numéro de déclaration d'activité : Rectorat de Créteil n°094 2095 S, notification du 12/12/97.
Publication au JO création asso EPITA : avril 2002
Reconnaissance par l'Etat : Arrêté du 15 mai 2008

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du Grade de Master
1ère habilitation par la CTI : juin 2007 (arrêté du 18 mars 2008)
1er renouvellement de la CTI : juin 2010 (arrêté du 24 février 2011)
Renouvellement de la CTI pour 6 ans : avril 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

6100 anciens dont 501 ingénieurs diplômés en incluant la promotion 2012.

<http://www.anciens.epita.fr>

Autres sources d'information :

Association des anciens élèves de l'EPITA : 2AE

site internet

Lieu(x) de certification :

Ecole pour l'informatique et les techniques avancées (EPITA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Le Kremlin Bicêtre]

ECOLE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNIQUES AVANCEES (EPITA) : 14-16 rue Voltaire - 94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Le Kremlin Bicêtre (94270) - 14/16 rue Voltaire

Villejuif (94800) - 66 rue Guy Môquet

Historique de la certification :